

**Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques  
Termes de Référence - Équipe régionale de mise en œuvre  
pour le Hotspot de Biodiversité du bassin méditerranéen**

Les organisations non gouvernementales sélectionnées pour assumer le rôle d'Équipe régionale de mise en œuvre (RIT – Regional Implementation Team) pour le Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF) vont apporter un soutien stratégique au programme dans chacun des hotspots de biodiversité pour lequel l'investissement a été approuvé.

Chaque RIT sera composée d'une ou plusieurs organisations de la société civile actives dans la conservation de la biodiversité dans la région. Par exemple, une équipe peut consister en un partenariat de plusieurs institutions de la société civile ou bien d'une organisation chef de file ayant l'intention de faire participer d'autres entités à la mise en œuvre, par exemple grâce à un comité consultatif inclusif.

L'objectif des équipes régionales de mise en œuvre sera de transformer les plans du profil d'écosystème en des portefeuilles de projets cohérents, en notant que ces derniers contribueront aux objectifs à long terme du CEPF pour chaque hotspot (ou sous-région). Les profils d'écosystèmes aideront à la mise en œuvre de la vision à long terme du hotspot, alors que la RIT et les organisations associées joueront le rôle clé de gardien de ces visions à long terme.

Les équipes apporteront leurs connaissances et perspectives locales et représenteront le CEPF dans chaque hotspot. Elles auront pour principale responsabilité de bâtir une vaste audience au sein de la société civile travaillant au-delà des frontières institutionnelles et politiques pour parvenir aux objectifs décrits dans les profils d'écosystèmes et dans les éventuelles visions à long terme pour la conservation et le développement adaptées à chaque région.

Les équipes travailleront de manière transparente et ouverte, en cohérence avec la mission du CEPF et toutes les dispositions du Manuel Opérationnel du CEPF.

Les organisations qui sont membres de l'Équipe régionale de mise en œuvre ne seront pas éligibles aux subventions du CEPF au sein du même hotspot. Les candidatures d'organismes officiels affiliés à ces organisations qui disposent d'un conseil d'administration indépendant seront éligibles sous réserve d'un examen externe complémentaire.

### **Recrutement**

Le recrutement de personnel peut varier considérablement en fonction de la taille et du nombre de pays dans chaque hotspot. Au minimum, il est prévu que chaque RIT dispose de deux employés à temps plein chargés d'assumer les rôles de Chef d'équipe et de Responsable des petites subventions.

### **Période d'exécution**

L'engagement de la RIT coïncide avec la durée d'investissement décrite dans le profil d'écosystème. Dans le cas du hotspot de biodiversité du bassin méditerranéen, la période de mise en œuvre prévue est de cinq ans, soit environ de juillet 2017 à juillet 2022. Cela dit, le CEPF espère déterminer une vision à long terme pour la conservation dans ce hotspot. Cette vision à long terme fixera des objectifs dont la réalisation peut prendre vingt ans ou davantage. La RIT nommée pour le hotspot de biodiversité du bassin méditerranéen sera impliquée dans cet effort. Elle sera chargée de mettre à jour le profil d'écosystème et d'orienter sa future mise en œuvre au-delà de la première période d'investissement.

## **Termes de référence**

### **Composante 1.** Coordonner les investissements du CEPF dans le hotspot

#### **Fonctions**

1. Assurer le rôle de représentant technique sur le terrain pour le CEPF en lien avec les différents groupes de la société civile, les bénéficiaires, les bailleurs de fonds internationaux, les gouvernements et autorités des pays hôtes, et d'autres partenaires potentiels au sein du hotspot.
2. Assurer la coordination et la collaboration avec les bailleurs de fonds du CEPF, en lien avec le Secrétariat du CEPF et selon les besoins dans le hotspot.
3. Promouvoir la collaboration et la coordination, et les possibilités de mobiliser les fonds du CEPF avec les bailleurs de fonds locaux et internationaux et les gouvernements investissant dans la région, grâce à des tables rondes avec les bailleurs de fonds, des opportunités expérimentales ou d'autres activités.
4. Faire participer les parties prenantes du secteur de la conservation et du développement afin d'assurer une collaboration et une coordination.
5. Assister à des conférences/événements pertinents dans le hotspot pour promouvoir la synergie et la coordination avec d'autres initiatives.
6. Créer des partenariats/réseaux entre les bénéficiaires afin d'atteindre les objectifs du profil d'écosystème.

### **Composante 2.** Aider à l'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques et les pratiques du secteur privé

#### **Fonctions**

1. Aider la société civile à créer un dialogue avec le gouvernement et le secteur privé et diffuser leurs résultats, leurs recommandations et leurs modèles de meilleures pratiques.
2. Dialoguer directement avec les partenaires du secteur privé et les représentants du gouvernement et s'assurer de leur participation à la mise en œuvre des principales stratégies.

### **Composante 3.** Communiquer sur les investissements du CEPF dans l'ensemble du hotspot

#### **Fonctions**

1. Communiquer régulièrement avec le CEPF et les partenaires sur le portefeuille de projets par le biais de réunions en face à face, d'appels téléphoniques, via Internet (site web et newsletter électronique) et de rapports envoyés à différentes instances et structures.
2. Préparer une série de produits de communication afin que les profils d'écosystèmes soient accessibles aux demandeurs de subventions et aux autres parties prenantes.
3. Diffuser les résultats par le biais de différents médias appropriés.
4. Fournir un retour d'expérience et d'autres informations au Secrétariat qui seront ensuite communiqués via le site web du CEPF.
5. Réaliser des visites d'échanges avec les autres RIT pour partager le retour d'expérience et les meilleures pratiques.
6. En coordination avec le Secrétariat du CEPF, assurer la communication avec les représentants locaux des bailleurs de fonds du CEPF.

#### **Composante 4. Renforcer les capacités de la société civile locale**

##### **Fonctions**

1. Entreprendre une évaluation des besoins en renforcement des capacités de la société civile locale.
2. Aider à la mise en œuvre d'une vision stratégique à long terme pour le hotspot visant à permettre à la société civile de se passer du soutien du CEPF à terme.
3. Aider les groupes de la société civile à concevoir des projets qui contribuent à la réalisation des objectifs définis dans le profil de l'écosystème et à l'obtention d'un portefeuille cohérent de projets qui se renforcent mutuellement.
4. Renforcer les capacités institutionnelles des bénéficiaires pour assurer la mise en œuvre efficace et effective du projet.
5. Renforcer les capacités de la société civile à dialoguer avec les agences gouvernementales et à les influencer.
6. Renforcer les capacités de la société civile à dialoguer avec le secteur privé et à l'influencer.

#### **Composante 5. Mettre en place et coordonner un processus d'appel à propositions et d'examen des demandes des grandes subventions (>20 000 USD)**

##### **Fonctions**

1. Mettre en place et coordonner un processus d'appel à propositions.
2. Annoncer la disponibilité de subventions du CEPF.
3. Diffuser le contenu du profil d'écosystème et les informations sur le processus de demande de subventions.
4. Avec le Secrétariat du CEPF, établir des calendriers pour l'examen des propositions à des intervalles prédéterminés, incluant les dates de prise de décision.
5. Mettre en place et coordonner un processus d'évaluation des demandes.
6. Évaluer toutes les lettres d'intention.
7. Faciliter l'examen technique des demandes (y compris, le cas échéant, via la convocation d'un panel d'experts).
8. Obtenir des évaluations externes de toutes les demandes de subventions portant sur plus de 250 000 USD.
9. Décider conjointement avec le Secrétariat du CEPF de l'attribution de toutes les demandes de subventions de plus de 20 000 USD.
10. Communiquer avec les demandeurs pendant tout le processus de demande de subventions pour s'assurer qu'ils soient informés et comprennent pleinement le processus.

#### **Composante 6. Gérer un programme de petites subventions (≤20 000 USD)**

##### **Fonctions**

1. Mettre en place et coordonner un processus d'appel à candidatures pour les petites subventions.
2. Annoncer la disponibilité de petites subventions du CEPF.
3. Procéder à un examen préalable pour s'assurer de l'éligibilité des sous-bénéficiaires de subventions et de leur capacité à se conformer aux conditions de financement du CEPF.
4. Convoquer un groupe d'experts pour évaluer les propositions.
5. Décider de l'attribution de toutes les demandes de subventions de 20 000 USD ou moins.
6. Gérer les attributions de ces subventions.
7. Gérer le décaissement des fonds aux bénéficiaires.
8. Veiller à la conformité des petites subventions avec les conditions de financement du CEPF.
9. Surveiller, suivre et documenter les performances techniques et financières des petites subventions.
10. Aider le Secrétariat à maintenir l'exactitude de la base de données de gestion des subventions du CEPF.
11. Ouvrir un compte bancaire spécial sur lequel seront déposés les fonds alloués par le CEPF pour les petites subventions, et établir des rapports sur la situation du compte tout au long du projet.

12. Veiller à ce que les bénéficiaires établissent des rapports d'avancement techniques et financiers réguliers (en fonction de la durée du projet).
13. Préparer le rapport de synthèse semestriel destiné au Secrétariat du CEPF avec des informations détaillées sur le programme de petites subventions, incluant les noms et les coordonnées de tous les bénéficiaires, le titre ou le résumé de la subvention, la durée couverte par les subventions, les montants alloués, les montants décaissés et les calendriers de décaissement.

#### **Composante 7. Surveiller et évaluer l'impact des grandes et petites subventions du CEPF**

##### **Fonctions**

1. Collecter et communiquer les données liées aux indicateurs de suivi et évaluation du portefeuille (des bénéficiaires de petites et grandes subventions) chaque année pour autant qu'elles soient liées au cadre logique du profil d'écosystème.
2. Collecter et communiquer les données pertinentes relatives aux critères à moyen-long terme de retrait du CEPF du hotspot.
3. Collecter et communiquer les données pertinentes liées aux indicateurs de suivi et évaluation du CEPF au niveau mondial.
4. Veiller à la qualité des données de performance présentées par les bénéficiaires de petites et grandes subventions.
5. Vérifier la réalisation des produits, livrables, et impacts à court terme décrits dans les propositions des bénéficiaires.
6. Aider les bénéficiaires à se conformer aux exigences de suivi, notamment celui sur le suivi de l'efficacité de gestion des aires protégées (appelé METT - Management Effectiveness Tracking Tool).
7. En coordination avec le Secrétariat du CEPF, procéder à une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale du portefeuille de projets (couvrant les grandes et petites subventions).
8. Effectuer des visites régulières de terrain auprès des bénéficiaires de petites et grandes subventions pour suivre leur avancement et veiller à la vulgarisation des acquis sur le terrain, vérifier leur conformité et aider au renforcement de leurs capacités.
9. Fournir des conseils aux bénéficiaires de subventions pour la conception et la mise en œuvre efficaces des politiques de sauvegarde afin que ces activités soient conformes aux lignes directrices détaillées dans le Manuel Opérationnel du CEPF et aux politiques de protection environnementale et sociale de la Banque Mondiale. Fournir un soutien et des conseils supplémentaires pendant les cycles de mise en œuvre et d'évaluation au cours de visites régulières sur le terrain.
10. En coordination avec le Secrétariat du CEPF, procéder à une évaluation finale de l'avancement du portefeuille et aider à la préparation de la documentation.

#### **Composante 8. Diriger le processus visant à élaborer, sur une période de trois mois, une vision stratégique à long terme pour l'investissement du CEPF**

##### **Fonctions**

1. Mobiliser une expertise et créer un groupe consultatif pour s'assurer que la vision à long terme soit développée avec les parties prenantes appropriées.
2. Entreprendre un examen de la documentation pertinente afin d'assurer la cohérence de la vision à long terme avec d'autres initiatives et éviter la duplication des efforts.
3. Consulter les parties prenantes clés pour solliciter leur contribution à l'élaboration de la vision à long terme.
4. Synthétiser les résultats de l'examen de la documentation et des consultations dans un document de vision stratégique à long terme.
5. Présenter le projet de vision à long terme aux parties prenantes appropriées et réviser le document en fonction de leurs commentaires.
6. Préparer un rapport d'avancement pour présentation au Groupe de Travail des bailleurs de fonds du CEPF.

## **Composante 9. Restitution et établissement de rapports**

### **Fonctions**

1. Participer à la semaine de formation initiale des RIT.
2. Participer à deux « missions de supervision » par an, comprenant chacune au moins deux journées au bureau et une visite des bénéficiaires sur le terrain (environ deux semaines).
3. Préparer des rapports financiers trimestriels et des rapports techniques semestriels.
4. Répondre aux demandes du Secrétariat du CEPF pour toutes informations, déplacements, accueil de bailleurs de fonds ou encore participations à différents événements pour promouvoir le CEPF.